

Brevet	Agriculture
LW 18	Module supplémentaire Grandes cultures (betteraves sucrières, pommes de terre, etc.)
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé. Les compétences du module Grandes cultures (LW01) forment la base du module supplémentaire Grandes cultures (LW18) et doivent être acquises.
Compétences	<p>Les participant(e)s sont capables d'analyser, d'évaluer, de planifier, d'optimiser et de conduire les cultures de betteraves sucrières, pommes de terre et deux autres cultures (p. ex. tournesol, soja, sans celles du module LW01) sur les plans technique, économique et écologique. Ils intègrent ces cultures dans une rotation d'une entreprise exploitée selon les normes PER.</p> <p>A la fin du module, les candidat(e)s:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. maîtrisent les techniques de production modernes et économiques des cultures étudiées, permettant une production de haute qualité (y compris cultures dérobées et engrais verts); 2. connaissent les conditions actuelles de la commercialisation des cultures étudiées, telles que les prix payés aux producteurs et les exigences de qualité; 3. intègrent les cultures étudiées dans une utilisation durable du sol; 4. appliquent les principales exigences légales concernant les cultures étudiées, y compris celles concernant les PER; 5. développent une stratégie de protection des plantes répondant aux directives officielles pour les cultures étudiées et évaluent cette stratégie en fonction des attentes de la société; 6. calculent, comparent et évaluent la rentabilité des méthodes de culture et des possibilités de commercialisation des cultures de betteraves sucrières, de pommes de terre et de deux autres cultures (p. ex. tournesol, soja); 7. analysent la conduite des grandes cultures d'une exploitation, portent un jugement critique et refont la planification complète ou partielle en intégrant les cultures étudiées.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques culturales et connaissance des betteraves sucrières, des pommes de terre et de deux autres cultures (p. ex. tournesol, soja) - Comparaison de la rentabilité des grandes cultures, comparaison économique des modes de production et des créneaux de commercialisation en incluant les cultures étudiées. - Exigences PER pour les grandes cultures
Durée (heures)	Le module comprend 40 heures au total, dont 25 heures pour les cours, les exercices et les visites et environ 15 heures pour le travail personnel et l'évaluation des acquis du module.
Evaluation	Evaluation des acquis du module: 1 examen oral d'une durée de 25 minutes sur une parcelle.
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales
Validité	6 ans après l'évaluation du module
Nombre de points	3
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> - Le module n'aborde pas la production biologique en grandes cultures.

Objectifs détaillés		
Le/la candidat(e) est capable de ...		Niveau C*
1.1	... appliquer les principes de l'utilisation durable du sol et du choix d'une culture et d'une variété appropriées à chaque situation.	C5
1.2	... présenter clairement les principales influences des cultures étudiées sur l'environnement et de planifier des mesures appropriées pour les minimiser.	C5
1.3	... démontrer les aspects économiques et relatifs à l'organisation du travail des cultures étudiées.	C4
1.4	... planifier de manière optimale (technique et économique) l'utilisation d'engrais de ferme et de commerce dans les cultures étudiées et les intégrer dans une vision globale de l'exploitation.	C5
2.1	... citer les modes de culture et de commercialisation typiques pour la branche, de s'informer sur les usages commerciaux s'y rapportant et d'utiliser ces informations dans son travail quotidien.	C5
2.2	... de comparer et d'évaluer la rentabilité économique des modes de production et des créneaux de commercialisation en tenant compte des exigences de qualité des cultures étudiées.	C5
3.1	... citer les avantages et les inconvénients des divers modes de production ainsi que leur champ d'application et d'en déduire les mesures nécessaires pour les cultures étudiées.	C5
4.1	... appliquer les directives légales importantes pour l'utilisateur de produits phytosanitaires.	C3
5.1	... identifier les parasites et les carences des cultures étudiées à l'aide des documents adéquats et d'évaluer l'atteinte sur une parcelle.	C3
5.2	... formuler et justifier une stratégie et des mesures de protection des plantes optimales sur les plans économique et technique, en se basant sur les symptômes et en tenant compte des seuils d'intervention et de la problématique de résistance.	C5
5.3	... évaluer l'envahissement d'une parcelle par les adventices et de proposer des mesures appropriées en tenant compte des seuils de tolérance officiels et des aspects économiques et écologiques.	C5
6.1	... comparer la rentabilité des cultures étudiées et de déterminer l'intérêt de leur mise en place en tenant compte d'autres aspects tels que l'emplacement et les possibilités de commercialisation.	C5
6.2	... comparer la rentabilité de différents modes de culture et canaux de commercialisation.	C5
7.1	... examiner les différentes possibilités de production sous label pour les cultures étudiées et d'en tirer des conclusions en matière de production.	C5
7.2	... démontrer la relation existant entre des matières premières de haute qualité et une commercialisation réussie, respectivement un produit souhaité.	C4

* Taxonomie de Bloom